



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 JANVIER 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B057

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention au Grand Site Sainte-Victoire pour l'animation et la création d'outils pédagogiques pour le siège

Le 29 janvier 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 janvier 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENCE Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, les Pennes-Mirabeau – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès

Monsieur Roger MEÏ donne lecture du rapport ci-joint.

06_1_06

BUREAU 29 JANVIER 2015

Rapporteur : Roger MEÏ

Co-rapporteur : Robert CHARDON

Politique publique : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets

Thématique : Environnement

Objet : Attribution d'une subvention au Grand Site Sainte-Victoire pour l'animation et la création d'outils pédagogiques pour le siège

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il est proposé d'accorder au Syndicat Mixte du Grand Site Sainte-Victoire, une subvention d'un montant de 5.500 €, pour un programme d'animation concernant l'opération exemplaire de réhabilitation thermique réalisée sur un ancien corps de ferme, site de son siège.

Exposé des motifs :

Le Syndicat mixte du Grand Site Sainte-Victoire a réhabilité, sur la commune de Beaurecueil, un ancien corps de ferme dans lequel est installé son siège réunissant les services administratifs et les services techniques. Le Grand Site a fait le choix

d'une réhabilitation exemplaire, à haute performance énergétique et à faible impact environnemental. Les locaux sont occupés depuis décembre 2012.

Le caractère démonstratif de cette opération de travaux a conduit le Grand Site à monter un projet d'animation sur les questions de réhabilitations liées à l'énergie et au développement durable. Le bâtiment est devenu un support pour des actions de formation et d'information auprès de publics ciblés du territoire (professionnels des énergies et du bâtiment, personnes en formation, maîtres d'ouvrage, élus, publics relais....).

Ce programme d'animation en place depuis 2013, a déjà réalisé plus d'une vingtaine d'animations auprès des « têtes de réseau » de la construction et la rénovation, mais aussi avec des organismes de formation.

Ces animations prennent appui sur les outils méthodologiques (sondes, compteurs ...), placés dans différentes pièces du bâtiment et sur les systèmes énergétiques pour pouvoir suivre son évolution.

Cette opération de réhabilitation s'inscrit dans le programme AGIR (Action Globale Innovante pour la Région) porté par la Région PACA et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), dans le cadre de l'appel à projets PREBAT « 100 Bâtiments exemplaires à Basse Consommation énergétique en région PACA ».

Au vu du faible nombre d'opérations de réhabilitations ambitieuses, cette rénovation présente donc un caractère exceptionnel et exemplaire pour le territoire.

Les actions proposées

1- Visites du bâtiment

Sur la base de la maquette installée dans le hall d'accueil du bâtiment et du film de présentation du bâtiment, et des données d'évaluation des performances et du fonctionnement, poursuite des visites, avec un objectif de 7 en 2015.

2- Ateliers thématiques

Ils permettent d'aborder un aspect de l'opération de réhabilitation ou une thématique d'actualité liée à la rénovation des bâtiments. L'objectif est de réaliser 4 ateliers en 2015.

3- Conférences

Elles s'adressent à un large public voire au grand public, un objectif de 2 conférences est envisagé.

Ce projet réunit nombre de partenaires, la Région Provence Alpes Côte-d'Azur, dans le cadre de son programme AGIR, l'ADEME, l'association Bâtiments Durables Méditerranéens, structure réunissant des professionnels et des collectivités autour de la question de la construction et de la réhabilitation en climat méditerranéen, la Communauté du Pays d'Aix dans le cadre de sa politique énergie pour la promotion des techniques de sobriété énergétique.

À ce titre, l'ADEME et la Région participeront à ce projet à hauteur de 9.075 € chacun. La Communauté du Pays d'Aix est sollicitée à hauteur de 5.500 €.

- Pour les subventions de fonctionnement :

	organisme	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de l'organisme	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
20 15_ 002 65	Syndicat mixte Grand Site Sainte-Victoire	Protection du patrimoine naturel et prévention des incendie, restauration du patrimoine culturel et bâti	0	2.025.224 €	5.500 €	5.500 €	oui

Il convient de préciser que la Communauté du Pays d'Aix est membre du Syndicat mixte du Grand Site Sainte-Victoire. Elle lui verse, dans ce cadre, une contribution statutaire. Par ailleurs, il perçoit de la part de la Communauté du Pays d'Aix une subvention de 30.000 € pour l'année 2015, au titre de la diffusion d'une information touristique et culturelle sur les richesses de ce territoire.

La subvention, objet du présent rapport, est inscrite dans la convention rattachée à la direction de l'économie au titre de la création d'outils de découverte et informatifs et la promotion des produits du terroir.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2007_A190 du Conseil communautaire du 20 juin 2007 relative à la politique générale sur l'énergie et la diminution des gaz à effets de serre ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre

2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment celle « d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150.000 € » ;

VU l'avis favorable de la Commission Environnement, Développement Durable et Gestion des Déchets en date du 16 janvier 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de la subvention au Syndicat mixte Grand Site Sainte Victoire, d'un montant de 5.500 € ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIRE** que les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au BP 2015 1DR Section Fonctionnement au chapitre 65 imputation 832/6574.

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2015

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1 ^{er} janvier 2015
Lieu(x) de réalisation	Recurveil
Contenus et objectifs de l'action	cf dossier
Public(s) ciblé(s)	"
Nombre de participants / exposants	"
Nombre de spectateurs / visiteurs	"
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2015

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	6600 €
Achats		Vente	
Prestations de services	500 €	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs	27 500 €	Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		ADOME.....	10 450 €
Assurances		Région (s)	10 450 €
Autres Services extérieurs		Département (s)	
Honoraires		Commune (s)	
Publicité		Communauté du Pays d'Aix	5500 €
Déplacements, missions		Organismes sociaux (à détailler)	
Charges de personnel	4000 €	Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux	1000 €		
TOTAL CHARGES :	33000 €	TOTAL PRODUITS :	33000 €

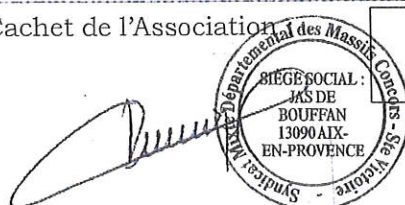
Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 5500 € représente 1.7 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Recurveil.....
 Le 27/01/2014

Cachet de l'Association



OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention au Grand Site Sainte-Victoire pour l'animation et la création d'outils pédagogiques pour le siège

VU la délibération n° 2014_A088 du 22 mai 2014 modifiée portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



03 FEV. 2015